

L'Innovation à la portée des TPE !

Message transmis par 6 entreprises de moins de 10 salariés !

Les entreprises

- Savom (laveries automatiques)
- Calimax (climatisations)
- Noovel (le boulanger qui a inventé un pain révolutionnaire)
- Eurolift (formations sur les ascenseurs)
- Isnard (prothèse dentaire)
- Le piano à bretelles (réparateur et créateur d'accordéons)

Ont accepté de présenter leur démarche d'innovation lors de :

**La journée technique du 15 décembre,
Organisée par le CRTA, Pôle d'Innovation technologique
Dans la Chapelle Praxède de la Chambre de Métiers de Vaucluse.**

Leurs témoignages, exprimés dans un langage clair et passionné, ont été très instructifs.

- « Comment faire pour que nos entreprises soient différentes ? »
- « Tout le monde peut être innovant ! Mais nous ne pouvons l'être que dans un cadre ! Nous ne pouvons pas innover dans l'absolu ! »
- « Chacun a son mode de créativité ! »
- « L'innovation permet de faire connaître l'entreprise »
- « Une entreprise innovante est une entreprise performante ! »
- « L'innovation est la dynamique qui permet à l'entreprise d'avancer »
- « L'innovation n'est rationnelle qu'à postériori ! ».

Pour toutes ces entreprises, l'Innovation est en relation forte avec l'incertitude. Elle n'est jamais garantie ! Les informations fiables et rationnelles ne sont pas disponibles au moment de la décision !

L'Innovation est, parmi mille inventions, celle qui fait l'objet d'une réappropriation économique et/ou sociale ! L'Innovation est un concept nouveau transformé en un produit finalisé, fabriqué et mis en vente !

Le rôle du chef d'entreprise n'est pas de programmer l'innovation mais de créer des conditions favorables à l'innovation ! Il ne gère pas l'innovation, mais il peut la rendre possible par des facteurs environnementaux appropriés. L'innovation est un état d'esprit !

Marion POLGE, chercheur à l'Université de Montpellier, a complété les témoignages de ces chefs d'entreprise, en présentant le Profil de l'Innovateur dans les TPE/PME.

Nouara Haïfi et Nicolas PADBERG, responsables de projet à l'ISM, Institut Supérieur de Métiers, ont présenté les financements de l'Innovation.

Pour conclure cette journée, le CRTA et ses partenaires, ont présenté les actions collectives qui ont été animées en 2009/2010 sur les thématiques de la Sécurité, de la Responsabilité sociétale et sur les Ressources Humaines. Une quinzaine de TPE ont bénéficié de l'accompagnement de l'équipe du CRTA et d'experts dans le cadre de diagnostic, d'ateliers et de conseils personnalisés !

Pour Michèle HENRY, directrice, le CRTA est aussi une entreprise innovante, puisque le CRTA, développeur de compétences et d'Innovation, c'est :

- Un modèle d'organisation original avec une capacité de réponse optimale aux besoins des clients : une équipe flexible et motivée qui intervient sur les 3 secteurs d'activité du CRTA, formation, conseil et Pôle.
- Une équipe dotée de plusieurs domaines d'expertises : 5 personnes, 5 expertises, qualité, sécurité, environnement et responsabilité sociétale, électrotechnique, ingénierie de formation.
- Une équipe qui peut s'organiser en compétence collective avec interaction de ses différents domaines d'expertise.
- Une équipe capable d'innover : proposition de nouveaux produits « formations longues qualifiantes » mais aussi des réponses adaptées à des demandes d'entreprise spécifiques
- Une entité certifiée ISO 9001.
- Une démarche « Responsabilité sociétale » en cours.

La force du CRTA, c'est :

- Un titre homologué niveau 2 « Responsable Qualité Sécurité Environnement » avec plusieurs entrées possibles : professionnalisation, apprentissage et VAE.
En 2010 : 60 candidats au total
- Un parcours de formation de 280 heures « Chargé de développement durable et de Responsabilité sociétale »
- Un parcours de formation de 350 heures « Monteur Poseur d'appareillages liés aux énergies nouvelles » en partenariat avec un autre Pôle d'Innovation, Coprotec

La force du CRTA, c'est :

- Un réseau et des partenaires de longue date, fiables et omniprésents, tant au niveau des institutions qu'au niveau des entreprises clientes et/ou fournisseurs. Sans eux, nous ne serions pas ce que nous sommes devenus.

La force du CRTA, c'est :

- **L'envie de travailler avec vous !**

Pour pérenniser ces démarches et bénéficier de l'appui du CRTA, vous pouvez contacter l'équipe !

Jean-Pierre GRAFF : jean-pierre.graff@crt-a-avignon.com

Hélène CALLOT : h.callot@crt-a-avignon.com

Virginie LARGAUD : v.largaud@crrta-avignon.com
Michèle HENRY : m.henry@crrta-avignon.com

Téléphone : 04 90 13 46 00
Fax 04 90 13 46 09

Un grand merci à tous les acteurs de cette journée :

M.Abrial, animateur de la journée,

Toutes les entreprises témoins,

Les entreprises pilotes dont,

Fym profilé

Les Nougats Silvain

Les Ogres de Roussillon

L'Imprimerie De Rudder,

Les experts qui ont fait vivre les actions innovantes tout au long de l'année 2010,

Anne LANG, expert en Ressources Humaines,

Stéphan MOUNIER, RH de l'Européenne d'Embouteillage